



[urgnet]gros conflit avant licenciement

Par **luxb_2000**, le **27/03/2008** à **17:21**

bonjour a vous voila je souhaitrais savoir deux trois choses
je me suis fais licencier (fin du préavis 6 avril) et avant mon licenciement mon patron m'avais accorder mon Dimanche 30 mars en repos supplémentaire (je suis patissier)j'ai dejas eu mon mardi et mon jeudi de repos
hier je lui est fais part de l'article 32 de la convention collective qui me donne droit a 2 heures part jour lors de la dernière semaine de préavis pour rechercher un travail ce qui l'a mis hors de lui !
net il m'a demander de lui justifier mes heures de recherche d'emploi , il me semble que je n'ai pas a lui justifier .
de plus il m'a dis "puisque tu veux jouer a la pute tu n'aura pas ton dimanche" hors ce dimanche je dois avoir un stage très important d'athletisme et j'ai déjà payer , je ne peut pas me faire rembourser .
donc je me demande si il a droit de changer des jours qu'il ma donner comme ça et que ce passe t'il si je ne vais pas au travail dimanche